

Bee Driver - Programme Détaillé des Formations

Introduction

Bee Driver s'engage à définir des programmes détaillés pour chaque formation dispensée au sein de l'école de conduite. Ces programmes couvrent à la fois les aspects théoriques et pratiques de la formation, conformément aux exigences de labellisation.

Déclaration sur l'Honneur

Nous, soussignés, déclarons sur l'honneur définir et rendre disponibles des programmes détaillés pour chaque formation dispensée au sein de notre école de conduite.

Programmes de Formation

Formation Théorique

Contenu :

- Connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule
- Comportement du conducteur
- Effets de l'alcool, drogues et fatigue sur la conduite
- Pression sociale et des pairs
- Risques météorologiques et conditions de la chaussée
- Vigilance et attitudes envers les autres usagers
- Réglementation générale sur le transport de personnes et chargements
- Gestes de premiers secours
- Précautions en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule respectueuses de l'environnement

Modalités :

Les cours sont dispensés en ligne via les plateformes **Livret Drive**, **Suivi Drive**, et **Prépacode** (Ediser) ainsi que **Sarool** et **HarMobil'** (AGX HarMobil').

Formation Pratique

Contenu :

- **Compétence 1** : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- **Compétence 2** : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- **Compétence 3** : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- **Compétence 4** : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Durée :

Minimum de 20 heures (13 heures pour la formation B78 vers B).

Évaluations :

Évaluation de départ obligatoire, épreuves théoriques et pratiques détaillées dans le programme.

Modalités de Mise à Disposition

Les programmes détaillés sont disponibles :

- **Sur le site internet** : Sections dédiées pour chaque formation.

Annexes

Les programmes détaillés accompagnant ce document incluent :

- Notice permis B
 - Notice B(78) vers B
-

Formation à la Conduite Automobile et à la Sécurité Routière - Catégorie B**Public Visé :**

Candidats au permis de conduire de la catégorie B

Objectif Pédagogique :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de passer son permis de conduire.

Pré-requis :

Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ». Être âgé de 17 ans.

Modalités d'Inscription :

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, le centre de formation procède à une évaluation préalable déterminant le volume d'heures pratiques.

Responsable Pédagogique :

Abdelaziz MEZIANI

Profil des Intervenants :

Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et d'une autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie B du permis de conduire.

Moyens Pédagogiques :

- Livret Drive
- Suivi Drive
- Prépacode (Ediser)
- Sarool
- HarMobil' (AGX HarMobil')

Modalités d'Évaluation des Compétences :

L'acquisition des compétences se fait par :

- Des évaluations formatives
- Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie
- 4 bilans de compétences.

Sanction de la Formation :

Dès les compétences acquises, le stagiaire est présenté aux épreuves d'examen.

Formation Passerelle B(78) vers B**Public Visé :**

Candidats détenteurs du permis voiture à boîte de vitesses automatique (B78) souhaitant conduire une voiture à boîte manuelle.

Objectif Pédagogique :

Être capable d'utiliser, en sécurité, une voiture à boîte de vitesses manuelle.

Pré-requis :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B78 depuis au moins 6 mois.

Modalités d'Inscription :

Être âgé de 18 ans ½ minimum.

Responsable Pédagogique :

Abdelaziz MEZIANI

Profil des Intervenants :

Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et d'une autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie B du permis de conduire.

Moyens Pédagogiques :

- Livret Drive (Ediser)
- Suivi Drive (Ediser)
- Prépacode (Ediser)
- Sarool (AGX HarMobil')

- HarMobil' (AGX HarMobil')

Modalités d'Évaluation des Compétences :

L'acquisition des compétences se fait par :

- Des évaluations formatives
- Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie

Sanction de la Formation :

Attestation de suivi.

Déroulé de la Formation B(78) vers B

Étape	Durée	Description
Séquence 1	2 heures	Formation dans un trafic nul ou faible : Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
Séquence 2	5 heures	Formation dans des conditions de circulation variées, simples et complexes : Utilisation rationnelle de la boîte de vitesses manuelle en sécurité, conduite autonome et pratique de l'écoconduite.

Contenus de la Formation**Formation Théorique Préparant à l'Épreuve du Code de la Route :**

Thème	Contenu
Circulation routière	Signalisation, règles de sécurité
Le conducteur	Stratégie de prise d'informations, analyse, prise de conscience des risques

La route	Conduite de nuit, intempéries, autoroute
Autres usagers	Risques, partage de la route
Notions diverses	Documents administratifs, permis à points
Mécanique et équipements	Fonctionnement, entretien
Sécurité du passager et du véhicule	Installation des passagers, nouveaux équipements
L'environnement	Éco-mobilité et éco-conduite
Premiers secours	Protéger, alerter, secourir
Prendre et quitter son véhicule	Installation, précautions à prendre

Formation Pratique Préparant à l'Épreuve Pratique du Permis de Conduire :

Compétence	Description
Maîtriser le maniement du véhicule	Connaître les organes du véhicule, conduite en ligne droite et en courbe
Appréhender la route	Adapter l'allure, franchir les intersections

Circuler dans des conditions difficiles	Conduire dans la circulation dense, croisement, dépassement
Pratiquer une conduite autonome	Suivre un itinéraire en autonomie, pratiquer l'éco conduite

Conclusion

Bee Driver garantit la mise à disposition de programmes détaillés pour toutes les formations, en respectant les exigences de transparence et d'accessibilité. Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez nous contacter à contact@beedriver.fr.

FORMATION 7H B(78) vers B

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LA FORMATION DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES AUTOMATIQUE, QUI SOUHAITENT CONDUIRE DES VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES MANUEL.

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : **Abdelaziz MEZIANI**

Téléphone : **06 05 25 65 42**

E-mail : **contact@beedriver.fr**



Cachet de l'entreprise



BEE DRIVER

69 rue Alfred Labriere,
95100 Argenteuil

Tel : 06 05 25 65 42
Mail : beedriver2022@gmail.com

R.C.S. Pontoise : 921 283 685
N° Agrément : E 2409500110

Horaires d'ouverture

Lundi	Sur rendez-vous
Mardi	Sur rendez-vous
Mercredi	Sur rendez-vous
Jeudi	Sur rendez-vous
Vendredi	Sur rendez-vous
Samedi	Sur rendez-vous

OBJECTIFS de la formation

À l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

QUAND PUIS-JE SUIVRE LA FORMATION ?

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez attendre 3 mois après l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.



CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE	
VÉHICULE UTILISÉ	• Catégorie B, à changement de vitesses manuel. • Appartenant à l'établissement.
ENSEIGNEMENT	• La formation est pratique et individuelle. • Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule. • La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite. • Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

LA FORMATION de 7 heures

LE PROGRAMME DE FORMATION			
SÉQUENCES	DURÉE	INTITULÉ	CONTENU
Séquence 1	2 h	Trafic nul ou faible	- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. - Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
Séquence 2	5 h	Conditions de circulation variées, simples et complexes	- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite. - Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.



ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE PERMIS B, BOÎTE AUTOMATIQUE VERS BOÎTE MANUELLE



Cette attestation est délivrée en application de l'article 4 du décret du 10 octobre 2010, relatif à la formation requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel, par les titulaires du permis de conduire de la catégorie B titulaires aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales.

Raison sociale de l'établissement : _____
N° d'agrément : _____
N° SIREN ou SIRET : _____
Adresse : _____
Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : _____

Atteste que :

Nom de famille : _____
Nom d'usage : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : _____ à : _____
Adresse : _____

Date d'obtention de la catégorie B du permis de conduire limitée à la conduite des véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales : _____
N° du permis de conduire : _____
A suivi les sept heures de la formation complémentaire obligatoire requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel.
Date de délivrance de l'attestation : _____

Cachet de l'établissement ayant dispensé la formation : _____ Signature du bénéficiaire de la formation : _____

Exemplaire blanc Préfecture

Exemplaire bleu École

Exemplaire rose Établissement

AVERTISSEMENT : La titulaire de la présente attestation n'est autorisée à conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.

ENPC - 100001 - 02-11-18



Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.

Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS B(78) VERS B					
	Dénomination	Prix unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC
DIVERS	Gestion de l'élève	0	20%	1	0
	Ouvrage	0	5,5%	1	0
	Autre	0	20%	0	
FORMATION	Pratique	60	20%	7	420
	Simulateur	0	20%	0	
	Heures en supplément	60		0	0
ou FORFAIT 7 heures			20%		
MONTANT TOTAL EN € TTC					420

**1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

[illegible]

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route ; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.



Réf. P3DP00-B78B-0122

PERMIS

Voiture B

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS.

Quelles formations ? À quel âge ? Pour quels coûts ? Quels programmes de formation ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : **Abdelaziz MEZIANI**

Téléphone : **06 05 25 65 42**

E-mail : **contact@beedriver.fr**



Cachet de l'entreprise



BEE DRIVER

69 rue Alfred Labriere,
95100 Argenteuil

Tel : 06 05 25 65 42
Mail : beedriver2022@gmail.com

R.C.S. Pontoise : 921 283 685
N° Agrément : E 2409500110

Horaires d'ouverture

Lundi	Sur rendez-vous
Mardi	Sur rendez-vous
Mercredi	Sur rendez-vous
Jeudi	Sur rendez-vous
Vendredi	Sur rendez-vous
Samedi	Sur rendez-vous

PLUSIEURS FILIÈRES possibles

	APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE AAC	CONDUITE SUPERVISÉE	B TRADITIONNEL BOÎTE MANUELLE	B 78 BOÎTE AUTOMATIQUE
	X	X	X	X
Formation pratique minimum	20 heures (13 h en B78)	20 heures (13 h en B78)	20 heures	13 heures
Délai probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Phase de conduite accompagnée	• Un rendez-vous préalable • Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée • Au moins 2 rendez-vous pédagogiques	• Un rendez-vous préalable		

La formation THÉORIQUE

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code est suivi :

- ☐ dans les locaux de l'école de conduite avec un support média,
- ☐ dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant,
- ☒ via Internet,
- ☒ autre (précisez) : en distanciel avec un enseignant

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation PRATIQUE

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

Les ÉPREUVES DU PERMIS

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE : LE CODE*

- 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code.
- Valable 5 ans.

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de **15 ans**.

* Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.

ÉPREUVE PRATIQUE

- 32 minutes.
- Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute.
- Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.
- Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.
Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS ☒ B ☐ AAC ☐ CS					
ÉVALUATION DE DÉPART*					
	Dénomination	Prix unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC
DIVERS	Gestion de l'élève	0	20%	1	0
	Livret d'apprentissage	0	5,5%	1	0
	Ouvrage permis B	0	5,5%	1	0
	Autre	0	20%	0	
FORMATION	Théorie	0	20%	0	
	Pratique	60	20%	20	1200
	Simulateur	0	20%	0	
	Frais d'accompagnement aux épreuves	0	20%	1	0
	Heures en supplément	60	20%	0	
ou FORFAIT 20 heures					
MONTANT TOTAL EN € TTC					1200

* Évaluation de départ: obligatoire et réalisée avant la signature du contrat

**1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

